

Séez, le 29 septembre 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise



Lors du Conseil Communautaire qui s'est déroulé à huis clos dans la salle Planjo, située à Sainte Foy Tarentaise, ce lundi 27 septembre 2021, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise a confirmé son soutien financier auprès des communes du territoire.

Accord de partenariat pour la création du projet « Campus Connecté »

M. Yannick AMET, Président de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, a rappelé que ce projet a vocation à ouvrir un campus connecté sur la commune de Bourg Saint Maurice-Les Arcs, désireuse de fixer la population et d'attirer de nouveaux habitants à l'année. Ce campus connecté permettra ainsi de faire monter en compétences les jeunes du territoire qui pour des raisons géographiques, familiales ou sociales, ne rejoignent pas le supérieur, ou le quittent prématurément. C'est autour de cet objectif que la commune s'est engagée, en partenariat avec les Communautés de Communes de Haute Tarentaise et des Versants d'Aime ainsi qu'avec le soutien des entreprises locales en recherche de professionnels formés. Les conseillers communautaires ont voté un accord de partenariat à l'unanimité dans lequel la CCHT participe au financement de ce projet à hauteur d'un montant plafonné à 150 000 € répartis sur 5 ans. Ce montant pourra être revu à la baisse en fonction des dépenses réelles du projet.

La CCHT confirme son soutien financier pour le territoire

La Communauté de Communes est désireuse de soutenir l'événement XPlore Festival qui doit se dérouler du 24 au 31 octobre 2021, mêlant projections de films de sports outdoor, conférences, masterclass, initiations aux activités outdoor ainsi que différentes animations et concerts. Cet événement participe à la promotion du territoire en précédant l'ouverture de la saison, et se déroulera sur l'ensemble des communes de la CCHT. Aussi, la Régie Tourisme Haute Tarentaise Vanoise prend part à la création de ce nouveau festival pour un montant de 30 000 euros.

Madame Véronique PESENTI-GROS, Vice-Présidente déléguée aux finances, a fait voter la répartition du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2021. A titre exceptionnel et au vu des difficultés rencontrées par les communes dans le cadre de la crise sanitaire, la Communauté de Communes de Haute Tarentaise souhaite porter sa part au niveau maximal et montrer sa solidarité vis-à-vis des communes. Ce dispositif fera l'objet de nouvelles évaluations les années suivantes en tenant compte de l'évolution précise du fonds. Enfin, au titre de l'année 2021, il a été décidé que la Dotation Globale de Fonctionnement touristique (DGF) soit reversée dans sa totalité aux communes bénéficiaires.

Des effectifs adaptés à l'accroissement temporaire d'activités des services

Il a été voté à l'unanimité la création de postes non permanents à la CCHT suite à l'accroissement temporaire d'activités. Les besoins identifiés concernent les services : administratif, technique, culturel ou touristique. Dans le cadre du suivi des ressources humaines, les conseillers communautaires ont voté la mise à jour du tableau des effectifs. M. Yannick AMET a souligné la volonté de la Communauté de Communes de muscler les équipes par le recrutement de personnes détenant des compétences pointues dans des domaines tels que l'assainissement, la mobilité, etc. compte tenu des projets à mener.

Tourisme : des accords pour l'accueil sur le territoire à l'approche de la saison hivernale

M. Serge REVIAL, Président de la Régie Tourisme Haute-Tarentaise Vanoise, a fait approuver la convention tripartite relative au service de la bagagerie pour la saison d'hiver 2021-2022, en partenariat avec l'association des commerçants « Les Echoppes Boraines » et l'EPIC « Les Arcs Bourg Saint Maurice Tourisme » (Office de Tourisme). La réouverture de la bagagerie s'étendra du vendredi après-midi au dimanche soir pendant les week-ends de grosse affluence touristique durant la saison hivernale, et les samedis et dimanches hors vacances scolaires. Ce service sera très apprécié des touristes qui pourront faire leurs courses ou des achats de cadeaux en toute tranquillité.

Service de solidarités aux personnes âgées et/ou en situation de handicap : le portage de repas s'étend sur le territoire

M. Yannick AMET, à ce titre, a présenté la nouvelle convention d'entente prévue entre les 2 pôles de gestion reconnus par leurs bénéficiaires : le service Étoile d'une part pour le secteur de Bourg Saint Maurice-Les Arcs, Les Chapelles, Montvalezan-La Rosière et Séez, et le Centre Communal d'Action Sociale Val d'Isère, d'autre part, qui couvre le secteur de Sainte Foy Tarentaise, Tignes, Val d'Isère et Villaroger. Les modalités de mise en œuvre sont précisées dans la convention d'entente entre la CCHT et le CCAS Val d'Isère, et ont été approuvées par le Conseil Communautaire. Cette mesure conforte le maintien à domicile de nos seniors.

Questions diverses

Lors du Conseil Communautaire, il a été souligné la nécessité de faire en sorte que l'aire des gens du voyage soit utilisée correctement, été comme hiver. M. Guillaume DESRUES a rencontré des difficultés au niveau du parking du funiculaire occupé parfois illégalement.

Prochain Conseil Communautaire le lundi 22 novembre 2021, à 18h00 à l'École de Musique de Bourg Saint Maurice. L'ensemble des délibérations sera prochainement disponible en ligne sur le site www.hautetarentaise.fr

CONTACT PRESSE : Céline CLÈRE, Responsable Communication

Ligne directe : 04 79 41 09 86 | Portable : 06 72 29 65 62

communication@hautetarentaise.fr